

# Compte rendu

<b>Objet</b>	Commission Alimentation	<b>Date</b>	15/11/2023
<b>Adresse</b>	Pays Val de Loire Nivernais 25 rue Benoit Frachon 58640 Varennes-Vauzelles	<b>Animatrice</b>	Marie Roux, Cheffe de projet Alimentation/ PAT

## 1. Présent.es et excusé.es

### Présent.es

<b>Echelon départemental</b>	Noémie Sansoit, <i>animatrice territoriale et coordinatrice Agriculture Biologique Chambre d'Agriculture 58</i> Clémence Guillaumet, <i>conseillère diversification Chambre d'Agriculture 58</i> Martin Bloch, <i>chef service économie et entreprise Chambre d'Agriculture 58</i> Danièle Buteau, <i>DDT Nièvre Service Economie Agricole</i> Erwan Gallée, <i>Fédération des Centres Sociaux 58</i> Palmvia Barbier, <i>Secours populaire Nevers</i> Chloé Monget, <i>Journaliste Terres de Bourgogne</i>
<b>Agglomération de Nevers</b>	Julien Jouhannau, <i>Maire de Coulanges-lès-Nevers et Vice-Président à l'Agglomération de Nevers</i> Dominique Maurin, <i>adjoint à Varennes-Vauzelles</i> Alban Ledey, <i>LEGTA Nevers-Challuy</i> Guillaume Dupuits, <i>Directeur EPLEFPA Nevers-Cosne-Challuy</i>
<b>Communauté de communes Les Bertranges</b>	Rémy Pasquet, <i>Maire de Saint-Martin-d'Heuille, Vice-président du Pays</i> Catherine Despesse, <i>Adjointe à La Charité-sur-Loire</i>
<b>Communauté de communes Cœur de Loire</b>	Stéphanie Chapuis, <i>Maire de Saint-Loup-des-Bois</i> Raymond Le Van, <i>premier adjoint à la maire de Cessy-les-Bois</i>
<b>Communauté de communes Loire et Allier</b>	Fabrice Melleray, <i>Directeur Agropôle du Marault</i>
<b>Pays Val de Loire Nivernais</b>	Denis Sanchez, <i>paysan SCEA du Four de Vaux et membre du conseil de développement du Pays</i> Mani Cambefort, <i>Directeur</i>

Excusé.es

<b>Echelon départemental</b>	<p>Maxime Albert, <i>Conseil Départemental 58</i>  Catherine Jorge, <i>FCPE 58</i>  Elodie Roppe, <i>CCI Nièvre</i>  Julianne Aubertot, <i>chargée de mission Filières et territoire à BioBourgogne</i>  Elodie Thomin, <i>Fédération des Centres-Sociaux</i>  Didier Guyon, <i>élu Chambre d'Agriculture 58</i></p>
<b>Agglomération de Nevers</b>	<p>Lucie Naveilhan, <i>chargée de mission PAT Agglomération de Nevers</i>  Gwenaelle Bardeur, <i>directrice SyMo Cuisine des Saveurs</i>  Nathalie Moreau, <i>Directrice de l'ASEM</i>  Olivier Sicot, <i>Maire de Varennes-Vauzelles et Vice-Président à Nevers Agglomération</i>  Fabrice Berger, <i>Maire de Challuy et Vice-Président à Nevers Agglomération</i>  Manuel De Jesus, <i>Maire de Sermoise-sur-Loire et Vice-Président à Nevers Agglomération</i></p>
<b>Communauté de communes Sud Nivernais</b>	<p>Philippe Rollin, <i>Conseiller municipal de Decize et conseiller communautaire de la Communauté de communes Sud Nivernais</i>  Tiphanie Gay, <i>Centre Socio-Culturel Les Abeilles de La Machine</i>  Christine Vingdiolet, <i>Vice-Présidente de la CC Sud Nivernais</i>  Pascale Simonnet, <i>Maire de Saint-Ouen-sur-Loire</i></p>
<b>Communauté de communes Les Bertranges</b>	<p>Claude Balland, <i>président Communauté de communes Les Bertranges</i>  Alexandre Tucou, <i>Communauté de Communes Les Bertranges</i>  Alexis Plisson, <i>maire de Prémery</i>  Grégoire Dutrieu, <i>directeur du Centre Social de Prémery</i>  Nicole Lecomte, <i>Adjointe au Maire de Guérigny</i>  Dominique Prevost, <i>Maire de Narcy</i>  Emmanuel Brossard, <i>Huilerie Brossard</i></p>
<b>Communauté de communes Cœur de Loire</b>	<p>Michel Barriere, <i>adjoint à la maire de Donzy et conseiller communautaire à Cœur de Loire</i>  Marie-France Lurier, <i>Maire de Donzy et Vice-Présidente à la CC Cœur de Loire</i>  Françoise Crottet-Figeat, <i>Adjointe à Pouilly-sur-Loire</i>  Thierry Beauvais, <i>maire de Pougny et conseiller communautaire à la CC Cœur de Loire</i></p>
<b>Communauté de communes Loire et Allier</b>	<p>Anne Duvalet, <i>agent de développement territorial à la Communauté de communes Loire et Allier</i></p>
<b>Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais</b>	<p>Adrien Auvévre, <i>maire de Livry et conseiller communautaire de la CC Nivernais Bourbonnais</i>  Pierre Billard, <i>maire de Saint-Pierre-le-Moûtier et conseiller communautaire de la CC Nivernais Bourbonnais</i></p>
<b>Pays Val de Loire Nivernais</b>	<p>Eric Guyot, <i>Président</i></p>

## 1. Ordre du jour

Avancée du projet de cuisine mobile.

Rappel des axes du plan d'action du PAT PVLN travaillés lors de la précédente commission

Présentation et échanges autour du plan d'action évolutif

Priorisation des actions

Prochaines échéances

### 1. Avancée du projet de cuisine mobile

*Cf. Diapositives 6 et 7 de la présentation.*

### 2. Présentation et échanges autour du plan d'action évolutif

*Cf. Diapositives 8 à 16 de la présentation.*

#### Diapositive 10 :

Il est demandé d'ajouter la structuration d'une filière légume pour fournir la restauration collective dans les actions.

Il est précisé que les PAT de l'Agglomération de Nevers, du Pays et du Département ont commencé une action pour mettre en lien les restaurations collectives volontaires du bassin de l'agglomération et les maraîchers qui désirent fournir la restauration collective.

Martin Bloch insiste sur le fait que les repas avec des produits locaux ne doivent pas rester occasionnels mais bien faire partie d'un approvisionnement fréquent, régulier, pérenne et à un prix rémunérateur pour les producteurs. Les restaurations collectives doivent s'engager autant que les producteurs.

La problématique de stockage des cuisines pour absorber les pics de production est abordée. C'est une thématique qui va toucher la cuisine des saveurs par exemple. Rémy Pasquet suggère de réfléchir à une solution de stockage commun.

Julien Jouhanneau demande d'ajouter le projet d'espace-test qui commencera le mois prochain sur la commune de Coulanges-lès-Nevers puisqu'une partie de la production sera dirigée vers la Cuisine des Saveurs.

Dominique Maurin signale que le projet Les Bourg'eons de Varennes, une régie maraichage communale, produit pour approvisionner le foyer et l'école voisine et suggère de l'ajouter au plan d'action.

#### Diapositive 11 :

Sur l'action vers les placiers pour augmenter la présence de producteurs locaux sur les marchés de plein air, il est précisé que certains sont employés par des sociétés privées et non par la collectivité. Dans ces cas-là, il peut être plus difficile de les contacter et de faire changer les habitudes d'attribution des places. Il est proposé de se concentrer d'abord sur les placiers embauchés par les collectivités puis d'essayer avec les autres.

Clémence Guillaumet propose d'extraire les données sur les différents marchés présents sur le territoire du Pays à partir de la base de donnée J'veux du Local 58.

Stéphanie Chapuis signale que cette action aurait du sens à l'échelle départementale et demande à ajouter le Département en acteur.

Danièle Buteau souligne que la DDT travaille sur une cartographie des points de vente de produits locaux pour avoir une image de l'offre disponible sur le Nièvre.

Erwan Gallée propose de passer par les centres-sociaux via un questionnaire pour avoir une connaissance plus hyper-locale de l'offre de distribution, la Fédération des Centres-Sociaux pourra être relais.

Sur la cartographie interactive, Denis Sanchez précise qu'il ne faut pas multiplier les initiatives de ce type mais ne pas se borner uniquement aux producteurs présents sur J'veux du Local 58.

Clémence Guillaumet indique que la cartographie est mise à jour une fois par an. Une solution à envisager est d'encourager à s'inscrire sur la plateforme via les PAT.

Stéphanie Chapuis signale que l'Office du tourisme de Cosne-sur-Loire a la liste des producteurs présents sur la Communauté de communes Cœur de Loire.

Noémie Sansoit rappelle qu'il faut demander aux producteurs leur accord pour les inscrire et les faire apparaître sur la cartographie.

Il est demandé s'il est prévu d'agir vers la restauration commerciale. Le PAT du Pays pour l'instant ne prévoit pas d'action vers ce public. Le PAT de l'Agglomération de Nevers va suivre l'action de la ville de Nevers sur le Label « Bien manger à Nevers ».

#### Diapositive 12 :

Sur le programme Lait & Fruit à l'école, il est rappelé que le directeur de la DDT tient à ce qu'il soit déployé dans la Nièvre.

Danièle Buteau précise qu'à l'échelle du département, seule la cuisine centrale de Cœur de Loire s'inscrit dans la démarche pour l'instant.

Noémie Sansoit signale que la Chambre Régionale d'Agriculture de BFC est en lien avec la DRAAF pour voir comment déployer le programme via les Chambres d'Agriculture départementales.

Pour l'évènement alimentation-santé, Guillaume Dupuits informe que l'action pourra être accueillie au lycée agricole de Challuy. Elle peut être imaginée avec deux temps : un premier temps pour un public scolaire, en accueillant d'autres établissements, et un deuxième temps ouvert à un public plus large.

Comme beaucoup de centres sociaux font des actions de sensibilisation autour de l'alimentation et la santé, il est proposé d'ajouter une ligne pour leurs actions.

#### Diapositive 13 :

Sur les actions de sensibilisation anti-gaspillage, la Fédération des Centres-sociaux informe qu'une action de compostage collectif va être mise en place sur l'Agglomération de Nevers à partir de janvier 2024, les centres-sociaux vont être en appui pour animer les points de collecte.

Martin Bloch demande si dans les diagnostics gaspillages il serait possible d'avoir des données sur les gains (monétaires) que les mesures anti-gaspillages permettent d'effectuer.

Pour la thématique « refaire du lien entre la population et le monde agricole », la Chambre d'Agriculture mentionne différents évènements : Opération Fermes Ouvertes, un Samedi à la Ferme.

Denis Sanchez répond qu'il faut que les évènements inscrits dans le plan d'action du PAT aient un lien avec l'alimentation (nourriture locale proposée, exploitation qui propose des produits pour l'alimentation humaine par exemple).

Stéphanie Chapuis demande d'inscrire les Comices Agricoles dans cette thématique.

Il est également soulevé par Denis Sanchez, Pierre Kaluzny, Rémy Pasquet et Julien Jouhanneau que les modes de productions les plus respectueux de l'environnement (bio notamment) devraient être favorisés et de l'information devraient être faite sur les effets sur l'environnement et la santé des modes de production conventionnels.

Stéphanie Chapuis informe que des producteurs se rendent chaque année dans les collèges pour présenter leur travail aux élèves.

Alban Ledey signale que les élèves du lycée agricole peuvent se déplacer dans les établissements scolaires pour présenter le monde agricole aux jeunes.

Pour la thématique des jardins, Dominique Maurin informe que la commune de Varennes-Vauzelles a un projet de jardin partagé pour 2024 en partenariat avec Nièvre Habitat avec un projet intergénérationnel de lien entre le foyer et l'école à proximité.

Il est posé la question des espaces de jardinage sur l'espace public (aux pieds des arbres par exemple). Julien Jouhanneau répond que sur sa commune, ça n'a pas fonctionné, il y a eu beaucoup de vol de plants.

Julien Jouhanneau soulève la question du bien-être animal et du lien de la population à la mort. La Chambre d'Agriculture précise que le bien-être animal est maintenant une condition pour recevoir les aides de la PAC et qu'il y a donc des contrôles.

Martin Bloch informe également que l'organisme InterBev peut intervenir auprès du public sur ces sujets.

Denis Sanchez intervient pour souligner qu'InterBev est une grosse interprofession pas neutre sur ce sujet.

#### Diapositive 14 :

Aucun ajout n'a été proposé.

#### Diapositive 15 :

Martin Bloch précise que les actions sur la transmission ont du mal à vivre et à atteindre leur public (les agriculteurs).

Danièle Buteau demande qui va porter l'ingénierie pour l'action d'accompagnement de l'Abattoir de Cosne. Elle précise que selon elle il ne faut pas trop attendre d'une organisation interdépartementale car ça n'irait pas assez vite dans le concret.

Martin Bloch répond que la Chambre d'Agriculture réfléchit à une manière de répondre au besoin d'ingénierie.

### Diapositive 16 :

Pour la filière fruit, Denis Sanchez précise qu'il connaît 3 projets qui n'ont pas abouti car ils n'ont pas trouvé de foncier pour s'installer. Néanmoins, structurer une filière nivernaise de fruit est cohérent dans la perspective de répondre au programme Fruits & Lait à l'école.

### **3. Priorisation**

Les actions mises au vote sont les actions pilotées ou co-pilotées par le Pays et qui n'ont pas déjà démarré.

Comme la thématique de la restauration collective doit obligatoirement être traitée par les PAT, les actions de l'Axe 1 du plan d'action sont considérées d'office comme prioritaires et ne sont donc pas mises au vote.

Par manque de temps, la priorisation ce fait par l'intermédiaire du sondage disponible au lien suivant :

<https://framaforms.org/prioriser-les-actions-du-pat-du-pays-val-de-loire-nivernais-1700572607>